

La Tradition spirituelle et humaniste de la Grande Loge de France

Des textes de référence pour tous

Écossisme - Ésotérisme - Symbolisme
Initiation - Histoire - Religions
Philosophie - Culture - Connaissance...

+

Des personnalités de renom

Gérard Garouste - Marc-Alain Ouaknin - Georges Chapouthier
Jean Audouze - André Comte-Sponville - Abdenmour Bidar
Mario Botta - François Dubet - David Le Breton...

=

**Un outil de réflexion thématique et didactique unique
pour les initiés comme pour les profanes !**

Abonnez-vous, réabonnez-vous...

Et collectionnez la plus emblématique des encyclopédies maçonniques !

www.gldf.org

Bulletin d'abonnement à PVI

Envois sous pli fermé et discret

(RÉ)ABONNEZ-VOUS EN QUELQUES CLICS SUR WWW.GLDF.ORG

1 an (4 numéros) = 24 €

2 ans (8 numéros) = 45 €

Règlement simplifié par carte bancaire sur www.gldf.org (Boutique GLDF)

Achats de numéros anciens et du hors-série « Maître Maçon au REAA » sur www.gldf.org

OU

(RÉ)ABONNEZ-VOUS EN REMPLISSANT CE BULLETIN

1 an (4 numéros) = 24 €

2 ans (8 numéros) = 45 €

Règlement

- Par prélèvement automatique pour les abonnements uniquement
(Durée d'abonnement à préciser au-dessus et bulletin SEPA à remplir en dernière page en joignant un RIB)
- Par chèque bancaire (à l'ordre de la Grande Loge de France)
- Par virement bancaire : IBAN FR76 3000 4025 1600 0103 3884 344
(Merci de bien vouloir indiquer votre nom et prénom dans la zone commentaire ainsi que l'objet)

Autres commandes (par chèque ou par carte bancaire sur www.gldf.org)

- Le hors-série « Maître maçon au REAA » **6 €** Matricule.....
- Un numéro ancien : **6 €** (jusqu'au PVI n° 187)
(liste des numéros disponibles sur www.gldf.org) **8 €** (à partir du PVI n° 188)

Merci de remplir toutes les zones

En lettres capitales

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... E-mail.....

Membre de la GLDF oui non

Conformément à l'article 32 de la loi n° 78-17 du 8 janvier 1978, nous vous informons que les données à caractère personnel recueillies par ce bulletin d'abonnement font l'objet de traitements. Le responsable de traitements est la Grande Loge de France (GLDF). Les finalités de ces traitements sont : la gestion des abonnements dont les règlements, l'envoi de la publication *Points de Vue Initiatives* (PVI) et la communication commerciale. Les données de ces traitements ne sont ni vendues ni cédées à des tiers. Elles sont conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte, à défaut, pendant la durée de l'abonnement à PVI. En application des articles 38 et suivants de la loi susmentionnée, vous disposez de droits d'opposition, d'accès et de rectification. Pour faire valoir ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la GLDF à l'adresse dpd@gldf.org

- Je reconnais avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de la GLDF et je l'accepte.
- J'accepte de recevoir les informations de PVI/GLDF.

GRANDE LOGE DE FRANCE

Identifiant du créancier FR 43ZZZ501987
8, rue Puteaux - 75017 Paris - France

Mandat de prélèvement SEPA GLDF-PVI

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la GLDF - PVI à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du créancier.

Vous bénéficiez d'un droit à un remboursement par votre banque, vous avez le droit de demander à votre banque de ne pas débiter votre compte.

Tous les champs sont obligatoires.

Identification du mandat (À compléter par le créancier)

Référence du mandat:

Objet du mandat : Abonnement PVI

Type d'encaissement : récurrent ou unique**Identification du débiteur** (À compléter par le débiteur)

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

(Vous trouvez votre numéro de compte IBAN et code BIC comme info sur vos extraits de compte)

Votre numéro de compte (IBAN) : _____

Code BIC de votre banque : _____

(BIC, maximum 11 caractères)

Date : ____ / ____ / _____

Lieu : _____

Nom : _____

Nom¹ : _____**Signature(s)****Merci de bien vouloir joindre un RIB au mandat de prélèvement SEPA GLDF-PVI.**

¹ Si deux signatures sont nécessaires sur le compte indiqué, elles sont également nécessaires pour ce mandat.

Le débiteur doit retourner ce mandat au créancier et confirmer les données du mandat auprès de son banquier en lui donnant un exemplaire de celui-ci, muni de signature(s) originale(s).